



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Éléments de réflexion pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique à la sortie du confinement, notamment dans le cadre de l'hybridation

Académie de La Réunion

Collège des IA-IPR

Le 11 mai 2020

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

I. Introduction

Ces éléments de réflexion s'insèrent évidemment dans la réglementation sanitaire en cours et n'interviennent que si le protocole sanitaire est mis en œuvre dans l'établissement scolaire¹.

De même, ils s'insèrent dans le cadre de la rentrée scolaire **progressive** annoncée par M. le Ministre et mise en œuvre par M. le Recteur dans le cadre de l'autonomie des établissements scolaires, en concertation étroite avec les collectivités territoriales.

Chaque établissement scolaire a ainsi tenu compte de ses spécificités notamment au niveau de son bâti, de ses salles et de leurs équipements, de ses personnels mobilisables, dont ceux du nettoyage, de la cantine, enseignants, surveillants, personnels administratifs...après avoir sondé ses élèves et leurs parents concernant leur intention d'être présents, afin de préparer l'accueil des élèves attendus dans le respect des règles sanitaires et de la mise en œuvre des gestes barrières, en collaboration étroite avec les collectivités territoriales.

Ces éléments de réflexion s'inscrivent ainsi dans ce cadre « contraint » où la rentrée doit se faire de façon progressive en ciblant les niveaux d'enseignement concernés, le nombre d'élèves concernés en adéquation avec les ressources matérielles, immobilières et humaines qui sont mobilisées afin que le protocole sanitaire et les gestes barrières soient strictement appliqués.

Ils s'intègrent dans une démarche d'accompagnement des équipes enseignantes, dans le cadre de la reprise progressive, notamment avec **une mise en place d'un enseignement hybride** permettant de consolider et de poursuivre les apprentissages en cours.

II. Préconisations pédagogiques

En fonction du nombre d'élèves présents, de la capacité d'accueil de l'établissement et des ressources humaines mobilisées, diverses organisations pédagogiques sont possibles avec notamment un apprentissage hybride qui se met nécessairement en place.

On entend par **apprentissage hybride**, *une combinaison ouverte d'activités d'apprentissage qui allie les modes synchrones et asynchrones. Les temps d'apprentissage où les apprenants sont présents (en présentiel ou à distance) sont dits synchrones. Les temps d'apprentissage en autonomie (en présentiel ou à distance) sont dits asynchrones.*

Les éléments qui suivent donnent des préconisations pédagogiques importantes (mais non exhaustives) en s'appuyant sur « [la circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages](#) », ainsi qu'au contexte de l'académie.

➤ Enjeu des apprentissages sur cette période de post-confinement

Le retour des élèves en classe est un moment privilégié pour les écouter et faire un bilan de la situation de chaque élève pour mieux définir le parcours de chacun. Dans tous les cas, **les apprentissages déjà réalisés devront au préalable être remobilisés et réactivés afin de vérifier et de consolider les acquis des élèves.** Il s'agit avant tout **de répondre au mieux aux besoins des élèves.** Par la suite, **l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les compétences et connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.** Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

¹ Voir le protocole sanitaire ici :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Pour accompagner les professeurs dans cette démarche, le ministère met à leur disposition un ensemble de fiches pédagogiques sur [le site Eduscol](#) qu'il conviendra de contextualiser en fonction des élèves et des caractéristiques de l'établissement.

➤ Un temps d'accueil et d'échanges

Les conditions de confinement de certains collégiens ont pu être difficiles. Au retour des élèves, il s'agit **d'organiser des moments d'échange, d'écoute et de verbalisation de cette expérience** pour identifier, le cas échéant, d'éventuels traumatismes qui nécessiteraient un suivi particulier. Une attention particulière devra être portée aux **élèves qui auront été les plus éloignés de l'école pendant la période de confinement** (notamment ceux en situation de rupture numérique, de besoins éducatifs particuliers ou de contexte familial complexe - espace de vie restreint, contraintes linguistiques ou cognitives...).

Plusieurs personnes peuvent être mobilisées pour ce temps d'accueil et d'échanges : professeur principal, CPE, référent devoirs faits...

Des fiches pour *accueillir et dialoguer avec les élèves* se trouvent sur [le site Eduscol](#).

➤ Un temps de bilan et d'évaluation diagnostique pour une personnalisation du parcours de l'élève

Si grande qu'ait été la qualité de l'enseignement à distance assuré par les professeurs durant la période de confinement, rien ne remplace un enseignement en classe, particulièrement pour les élèves fragiles et ceux qui ne bénéficient pas d'aide ou de soutien à la maison. À la reprise, les connaissances et les compétences des élèves seront malgré tout hétérogènes. Une attention particulière devra être portée à chaque élève et notamment à ceux ayant bénéficié du dispositif Maileva (élèves en déconnexion numérique) ainsi qu'à ceux repérés en difficultés d'apprentissage.

Afin de pouvoir faire un bilan personnalisé pour chaque élève au sortir de la période de confinement et d'identifier ses besoins, il est essentiel que **les premiers temps de la reprise soit au service de l'évaluation diagnostique pour tous les élèves, quel que soit leur niveau, qu'ils soient en distanciel ou en présentiel¹**.

Points de vigilance :

- L'évaluation diagnostique ne consiste pas le jour de la reprise des cours, à proposer une évaluation globale et individuelle sur feuille, pendant un temps long, des notions dont on souhaite vérifier la maîtrise par les élèves.
- Elle doit se concevoir de façon ponctuelle et ciblée, au fil de l'eau, en proposant quelques exercices, sur un temps court, permettant de vérifier les acquis nécessaires à l'introduction de nouvelles notions (questions flash, QCM, etc.).

Suite à cette évaluation diagnostique, **dans l'optique d'une personnalisation des parcours attendus, des groupes peuvent être identifiés au regard des besoins et conduire à une nouvelle organisation du temps des apprentissages** (par exemple : travail par niveau en organisant des groupes en barrette, constitution de groupes de besoins au sein d'une même classe...).

¹ Des éléments de positionnement sont mis à disposition sur [le site Eduscol](#).

D'autre part, on pourra également se référer au document rédigé par le collège des IA-IPR, intitulé « *Articulation pédagogique confinement-post confinement, notamment dans le cadre de l'évaluation* », en date du 27/04/2020.

➤ Enseignement à distance dans le cadre d'une hybridation pédagogique

D'une manière synthétique, on peut considérer que des enseignants ne pourraient avoir que des élèves à distance, ou que des élèves en présentiel¹ ou des élèves en présentiel et à distance².

Dans le cadre de l'enseignement à distance, la période de confinement a permis de dégager des pratiques pédagogiques intéressantes³ :

- Proposer un programme de travail avec des consignes explicites, pour une période donnée (par exemple sur quelques jours), en proposant une organisation aux élèves.
- Concevoir des séances synchrones (classes virtuelles, t'chat...) et asynchrones (travaux donnés en différés, capsules vidéo à visionner, etc.) afin d'avoir des échanges réguliers avec les élèves pour faire le point, maintenir un lien éducatif et pédagogique fréquent, entretenir une certaine cohésion et une motivation, etc.
- Renforcer les pratiques de classes inversées adaptées à un enseignement à distance : capsules vidéo explicitant les méthodes ou l'activité proposée, QCM en ligne, etc.
- Inciter les élèves à travailler à distance de façon collaborative.
- Etc.

Point de vigilance : la conception, l'animation d'une séance « à distance » ne se fait pas de la même manière qu'en présentiel. Une explicitation des attentes beaucoup plus importante s'avère nécessaire pour développer progressivement l'autonomie de l'élève.

III. Ressources

Développement des compétences numériques dans le cadre de la continuité pédagogique :

- [Sur le site de la DANE](#) de l'académie de la Réunion se trouvent de nombreux tutoriels et webinaires permettant d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique, notamment dans le cadre de l'hybridation.

Accompagnement pédagogique :

- Le site Eduscol : « [Réouverture des écoles : comment accompagner au mieux les élèves ?](#) »
- Les documents ressources du collège des IA-IPR de l'Académie de la Réunion concernant la continuité et l'assiduité pédagogique, l'évaluation, etc.
- Le guide d'accompagnement du dispositif MAILEVA, rédigé par le groupe académique « devoirs à la maison ».

¹ Extrait de la circulaire de reprise du 4/05/2020 : *les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile.*

² Ce dernier cas étant possible pour un professeur dont l'obligation réglementaire de service se partage entre des temps d'enseignement en présentiel et à distance

³ On pourra également se référer à la note du collège des IA-IPR en date du 25/03/2020, qui donne des éléments généraux pour mettre en œuvre un enseignement à distance.